

CARTE D'IDENTITE

Pour une personne majeure

CERFA (dossier vert à compléter au stylo noir)

- A l'intérieur du CERFA, la photo sera découpée et collée par l'agent qui vous recevra et la signature sera faite sur place.
- 1 photo d'identité de moins de 6 mois (Passé ce délai une même photo ne doit pas apparaître sur un autre titre d'identité).
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois ou bien le passeport ou la CNI en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans.
- 1 justificatif de domicile de moins d'un an (factures EDF EAU, Téléphone. avis imposition, attestation d'assurance habitation...) ou le cas échéant une attestation d'hébergement précisant que le demandeur est hébergé depuis plus de trois mois, accompagnée d'un justificatif de domicile et de l'original de la CNI de l'hébergeant
- Pour les changements de situation (divorce, décès) fournir un jugement ou acte de décès

Pour personne mineure

CERFA (dossier orange à compléter au stylo noir)

- A l'intérieur du CERFA la photo sera découpée et collée par l'agent qui vous recevra et la signature sera faite sur place.
- Autorisation parentale à compléter par le père ou la mère
- Original de la CNI en cours de validité du parent ayant signé l'autorisation parentale
- 1 photo d'identité de moins de 6 mois (Passé ce délai. une même photo ne doit pas apparaître sur un autre titre d'identité).
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois ou bien le passeport ou la CNI en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans.
- 1 justificatif de domicile des parents de moins d'un an (factures EDF, EAU, Téléphone,...)
- En cas de séparation des parents, fournir le jugement de garde

En cas de renouvellement suite à perte ou vol de la CNI, fournir un **timbre fiscal à 25 euros et une déclaration de perte ou vol**